

---

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Temps de travail : les négociations ont débouché sur un vote à la majorité**

6 juillet 2018

---

Le Département de l'Ardèche a voulu avec courage renégocier l'accord sur le temps de travail. Cette négociation fut un moment de dialogue social intense et très constructif... Comme souvent lorsqu'il y a des changements il y a des interrogations ou des craintes.

À plusieurs reprises les réunions de certaines instances paritaires (administration/syndicat) dont l'avis est obligatoire pour faire évoluer les conditions de travail des agents ont été empêchées.

Le président Laurent Ughetto et sa majorité, estimant que le Département devait être exemplaire face aux Ardéchois, a souhaité que soit renégocié le temps de travail afin que les 2000 agents de la collectivité s'inscrivent dans le cadre de la réglementation des 35 heures (1607 heures annuelles).

Tout a donc été mis en œuvre pour que le comité technique puisse se réunir ce 6 juillet, et la conclusion des débats a débouché sur un vote favorable de deux syndicats sur trois, qui représentent plus de 65% du personnel.

Cette démarche est l'aboutissement d'une méthode de dialogue et de négociation. Elle a permis de valider, dans le cadre d'un protocole signé l'après-midi même, plusieurs pistes d'amélioration des conditions de travail et de rémunération très attendues par les agents et qui viennent compenser les efforts demandés au personnel en matière de temps de travail.

*« La méthode qui consiste à négocier avec ceux qui se veulent constructifs sans exclure la fermeté dans les objectifs, nous dit Laurent Ughetto, est une méthode qui doit inspirer confiance aux agents mais aussi à la population ardéchoise. Être courageux, c'est s'inscrire dans une démarche de concertation, de dialogue, de débat pour arriver au meilleur compromis. Cela s'appelle la négociation. Au moment où des interrogations se posent sur l'avenir de la fonction publique nous avons préféré être dans la réforme plutôt que dans le conservatisme, source de toutes les inquiétudes.*

*Ma volonté est certes d'avoir des agents rassurés sur la considération que leur porte leur collectivité, mais en même temps des agents qui restent engagés et impliqués dans toutes les actions développées au profit des Ardéchois dans les nombreuses compétences qui sont celles d'un Département. Il nous appartient à présent de travailler avec tous les salariés. Il n'y a pas d'un côté les perdants et de l'autre les gagnants, il y a un Département qui avance, qui prépare l'avenir et qui peut s'appuyer en cela sur une force publique investie dans ses missions. »*

---

Contact : 04 75 66 71 46 – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)



[www.ardeche.fr](http://www.ardeche.fr)

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette  
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07  
fax : 04 75 66 77 77 - [contact@ardeche.fr](mailto:contact@ardeche.fr)